

ObjectifGard

Abdel Samari 7 novembre 2014

RÉGIONALISATION Vers une seule CCI dans le Gard ?



Entrée de la CCI d'Alès Photo DR

L'assemblée générale de la CCI de région Languedoc-Roussillon est appelée le 24 novembre prochain à examiner le projet de schéma directeur de carte consulaire des CCI du Languedoc-Roussillon.

En effet, Bernard FOURCADE, Président de la CCI de région a réuni le 29 octobre le Bureau de la Chambre Régionale qui a étudié l'organisation du réseau des CCI en vue des prochaines élections consulaires, prévues à l'automne 2015.

Le grand changement réside dans le passage de 9 à 5 CCI départementales membres de la CCI de région :

- Une CCI de l'Aude, siège à Carcassonne ;
- **Une CCI du Gard, siège à Nîmes ;**
- Une CCI de l'Hérault, siège à Montpellier ;
- Une CCI des Pyrénées-Orientales, siège à Perpignan ;
- Une CCI de Lozère, siège à Mende.

Par ailleurs a été prévue la régionalisation de toutes les fonctions support: comptabilité, finances, achats, informatique,...

Le Bureau a approuvé ce schéma à la majorité. Il sera soumis à l'Assemblée Générale de la CCI de région Languedoc-Roussillon du 24 novembre 2014 puis adressé à la tutelle pour validation.

Le Président FOURCADE précise que la future organisation des CCI du Languedoc-Roussillon prévoira, dans l'état actuel des textes, l'existence de CCI déléguées, rattachées aux CCI Départementales. Il proposera donc l'officialisation, en dehors des CCI Départementales, de « CCI déléguées » à Alès, Béziers, Narbonne et Sète.

Une autre voie s'ouvre par ailleurs pour la CCI d'Alès ... Un vote au Sénat cette semaine prévoit l'instauration d'un nouveau statut de CCI Local rattaché aux instances régionales des chambres. Ainsi, la CCI d'Alès pourrait s'affranchir de la CCI du Gard à Nîmes et dépendre entièrement de la CCI Languedoc-Roussillon. Ce nouveau dispositif doit encore passer par l'Assemblée Nationale. Rien n'est donc encore fait.